

Document à retourner avant le 27 novembre 2025 à : [ligue.auvergnerhonealpes@fft.fr](mailto:ligue.auvergnerhonealpes@fft.fr)

## MANDAT

(Concerne un président de club qui donne mandat à un suppléant désigné conformément aux statuts du club)

Je soussigné(e) : .....

Président(e) de l'association : ..... affiliation n° .....

donne mandat à M./Mme .....

qualité : ..... Licence « C » n° .....

- aux fins de me représenter à l'Assemblée générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de tennis le 29 novembre 2025
- et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus audit ordre du jour.

Fait à....., le .....

Signature du président mandant précédée de la mention manuscrite « *Bon pour pouvoir* » :

Signature du mandataire précédée de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation* » :

**TOUT MANDATAIRE DOIT ETRE EN MESURE DE PRESENTER SA LICENCE « C » DE L'ANNEE EN COURS DELIVREE PAR L'ASSOCIATION AFFILIEE REPRESENTEE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (CNI, PASSEPORT OU PERMIS DE CONDUIRE).**